



Les chiffres clés de la justice

Édition 2024



Directeur de la publication

Pascal CHEVALIER

Service de la statistique, des études et de la recherche

Service statistique ministériel de la justice

Coordination

Moustapha NIANG, Marie-Christine DELEIGNE

Sandrine CONRAD, Viviane RAVILLY-SILVA

Conception et impression

Nyl Communication

Contributeurs

le Service de la statistique, des études et de la recherche,
en particulier le Bureau des études, de l'évaluation et de la communication

le service statistique ministériel de la Santé

le ministère de la justice

la Cour de cassation

le Conseil d'Etat

Diffusion

Service de la statistique, des études et de la recherche

Ministère de la justice

Les chiffres clés de la justice

Édition 2024

Service statistique ministériel justice

Secrétariat général
Service de la statistique, des études
et de la recherche

13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11-179100-8

© Justice 2024

SOMMAIRE

Les principaux chiffres en 2023	4
Les moyens de la justice	5
L'accès au droit et à la justice	7
La justice civile	10
La justice pénale	15
L'activité pénitentiaire	22
La justice des mineurs	26
La justice administrative	33
Liste des sigles et abréviations	35

Avertissement : les données présentées dans l'édition 2024 des Chiffres clés portent, pour l'essentiel, sur l'année de référence 2023. Pour autant, certaines données peuvent être plus anciennes pour des raisons de disponibilité, ou être référencées au 1^{er} janvier 2024.

Note de lecture : sauf mention contraire, les données sont relatives à la France, collectivités d'outre-mer non comprises.

Les astérisques (*) à la suite d'un acronyme renvoient à la liste des sigles et abréviations en page 35.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES EN 2023

Budget 2024

10,1 milliards d'€

Effectifs budgétaires

94 698 équivalents temps pleins travaillés

Implantations immobilières

5 712 564 m²



Les juridictions de l'ordre judiciaire

- 1 Cour de cassation
- 36 cours d'appel
- 164 tribunaux judiciaires
- 125 tribunaux de proximité
- 211 conseils de prud'hommes
- 5 tribunaux du travail
- 134 tribunaux de commerce
- 9 tribunaux mixtes de commerce
- 273 tribunaux des baux ruraux
- 156 tribunaux pour enfants
- 102 cours criminelles départementales
- 104 cours d'assises
- 168 tribunaux correctionnels
- 167 tribunaux de police

Les juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
- 9 cours administratives d'appel
- 40 tribunaux administratifs

1 911 185 décisions en matière **civile et commerciale**
dont 185 931 référés



298 489 affaires réglées par les **juridictions administratives**

La justice pénale	Auteurs	dont mineurs
Auteurs dans les affaires traitées	1 945 745	179 113
Auteurs dans les affaires poursuivables	1 238 257	121 995
Auteurs poursuivis, ou ayant réussi une mesure alternative ou une composition pénale	1 075 662	105 472
Taux de réponse pénale	86,9 %	86,5 %
Condamnations	Total	dont prononcées par une juridiction pour mineurs
Crimes	2 221	434
Délits	511 928	28 548
Contraventions de 5 ^e classe	29 702	245

Activité civile des juges des enfants

124 123 mineurs en danger pour lesquels le juge des enfants a été saisi



179 établissements pénitentiaires
60 616 places au 1^{er} janvier 2024
90 071 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire au 1^{er} janvier 2024
dont 74 618 détenus

104 441 entrants en prison en 2023

98 495 sortants de prison en 2023



171 146 personnes prises en charge par le **milieu ouvert** au 31/12/2023



935 446 missions des avocats rétribuées au titre de l'**aide juridictionnelle**

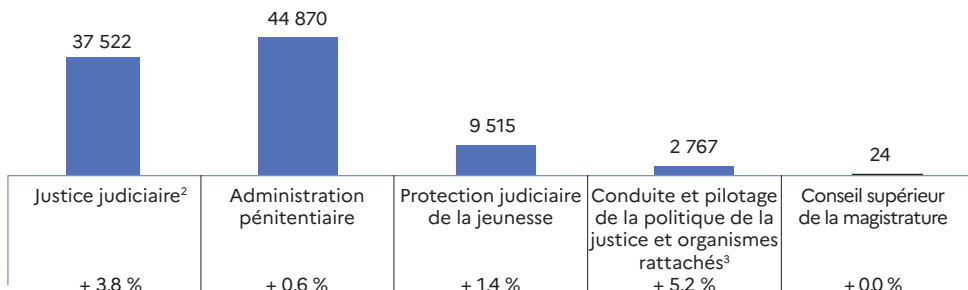
dont :
469 165 sur contentieux civils
363 359 sur contentieux pénaux
102 922 sur contentieux administratifs



LES MOYENS DE LA JUSTICE

Les effectifs budgétaires en 2024 (en équivalent temps plein travaillé)

Effectifs de la Mission Justice¹ et évolution 2023/24 (en %)



1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat. 1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; administratifs et techniques B (cat. 4) ; personnels de surveillance (cat. 5) ; administratifs et techniques C (cat. 6).

2. Inclut les personnels du service de l'accès au droit et à la justice ainsi que ceux qui, dans les juridictions, se consacrent au programme « Justice judiciaire ».

3. Comprend les moyens de l'administration centrale et de services ou établissements d'intérêt commun pour le ministère, notamment l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), ainsi que les crédits immobiliers de l'administration centrale.

Le budget de la justice

	Montants (en millions d'euros)		Evolution 2023/24 (en %)
	2023	2024	
Crédits de paiement	9 578,8	10 084,0	+ 5,3
dont dépenses de personnel	4 688,1	5 053,1	+ 7,8
Répartition par programme (en millions d'euros) et évolution 2023/24 (en %) - crédits de paiement			
	3 750,2	3 939,8	
Justice judiciaire ¹			
Administration pénitentiaire			
Protection judiciaire de la jeunesse	950,1		
Accès au droit et à la justice	736,2		
Conduite et pilotage de la politique de la justice	702,5		
Conseil supérieur de la magistrature			5,1
	+ 10,7 %	+ 0,8 %	+ 3,0 %
			+ 3,1 %
			+ 9,5 %
			+ 15,0 %
Autorisation d'engagements (en millions d'euros)	10 526,3	10 760,9	2,2
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État - crédits de paiement - (en %)	3,1	3,1	0,0

1. Le programme « Justice judiciaire » regroupe l'ensemble des moyens relatifs aux juridictions de l'ordre judiciaire ainsi que le Casier judiciaire national, l'École nationale des greffes et l'École nationale de la magistrature.

Sources : Lois de finances initiales 2023 et 2024.

Les implantations immobilières en 2024¹

	2023		2024	
	Nombre de sites	Surface de plancher (en m²)	Nombre de sites	Surface de plancher (en m²)
Ensemble du ministère²	1 773	6 025 483	1 653	5 712 564
Administration centrale³	24	102 536	31	106 326
Direction des services judiciaires (DSJ)⁴	661	2 125 012	633	2 010 487
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)⁵	415	3 415 613	427	3 287 447
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)⁶	673	382 322	562	308 304

1. L'évolution constatée du nombre de sites et des surfaces résulte principalement de correctifs apportés aux données 2023.
2. Locaux en propriété, en location ou mis à disposition (hors logements de fonction, parkings, garages, centre de vacances et opérateurs).
3. Ile-de-France et province.
4. Palais de justice (tribunaux, cours d'appel), services administratifs régionaux (SAR) des cours d'appel, ENG*.
5. Etablissements pénitentiaires, services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP).
6. Etablissements et services de la PJJ* (CEF*, UEHC*, UEHD*, UEMO*, UEAJ*, etc.), directions interrégionales de la PJJ*, directions territoriales de la PJJ, ENPJJ*.

Source : ministère de la justice, SG, SIM, Bureau de la stratégie et de la politique immobilières.

Frais de justice - Aide juridictionnelle

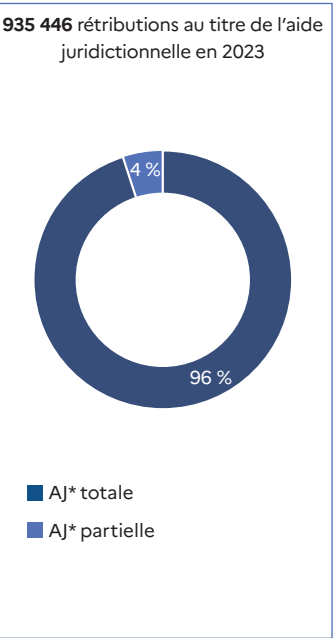
	Montants (en millions d'euros)			Évolution 2023/24 (en %)
	2022	2023	2024	
Frais de justice	648,4	660,4	674,4	+ 2,1
Frais de justice civile et commerciale <i>Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédure collective de redressement et de liquidation judiciaire des entreprises en difficulté, etc.</i>	54,5	55,1	52,7	- 4,4
Frais de justice criminelle, correctionnelle et contraventionnelle <i>Rémunération des experts (psychiatres, psychologues, etc.)</i>	539,9	605,3	621,7	+ 2,7
Aide juridictionnelle				
Autorisations d'engagement, crédits ouverts LFI*	615,2	641,0	658,5	+ 2,7
Dépenses effectives (RAP*)	631,6	637,9	nd	nd

Sources : ministère de la justice, DSJ*, PAP* 2022, 2023, 2024 (frais de justice) ; ministère de la justice, SADJAV, RAP* 2022 et 2023, LFI* 2023 et 2024 (aide juridictionnelle).

L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Missions des avocats rétribuées au titre de l'aide juridictionnelle et de l'aide à l'intervention de l'avocat en 2023

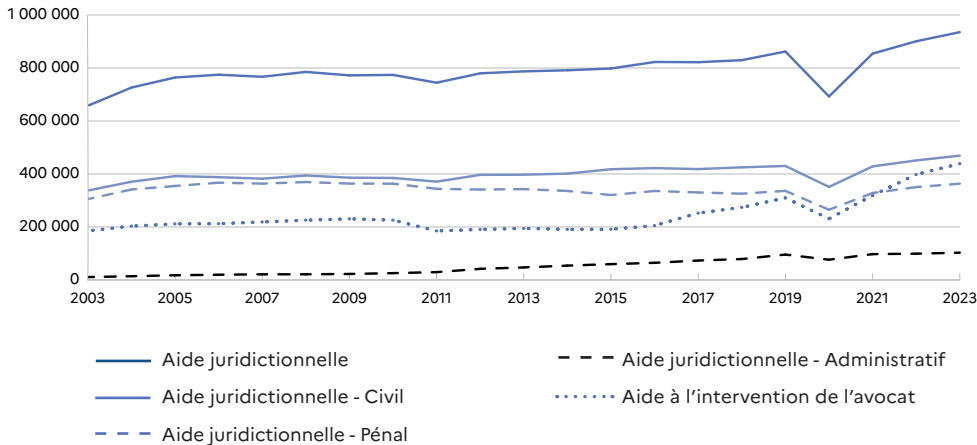
	2023	En %
TOTAL	1 374 428	100,0
Aide juridictionnelle	935 446	68,1
En matière civile	469 165	34,1
Cour d'appel	65 188	4,7
Tribunal judiciaire et tribunal de commerce	266 254	19,4
<i>dont juge aux affaires familiales</i>	125 157	9,1
<i>juge des libertés et de la détention¹</i>	97 380	7,1
Juge des enfants (assistance éducative)	91 105	6,6
Autres procédures civiles	46 618	3,4
<i>dont audition de l'enfant en justice</i>	21 861	1,6
En matière pénale	363 359	26,4
Cour d'appel	11 306	0,8
Procédures criminelles	19 646	1,4
Procédures correctionnelles	302 725	22,0
Procédures contraventionnelles	1 641	0,1
Autres procédures pénales	28 041	2,0
<i>dont applications des peines</i>	23 360	1,7
En matière administrative	102 922	7,5
<i>dont contentieux des étrangers</i>	91 307	6,6
Aide à l'intervention de l'avocat	438 982	31,9



1. Y compris appel des décisions du JLD* en matière de soins psychiatriques.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

Nombre de rétributions à l'aide juridictionnelle et à l'aide à l'intervention de l'avocat depuis 2003



Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

Montants versés aux avocats au titre de l'aide juridictionnelle et de l'aide à l'intervention de l'avocat en 2023

	Montant accordé (en millions d'€)
Total	603,3
Aide juridictionnelle	497,8
En matière civile	270,3
En matière pénale	172,5
En matière administrative	55,0
Aide à l'intervention de l'avocat	105,5

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

L'indemnisation en matière de détention provisoire en 2023

Activité des premiers présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	
Nombre de demandes	651
Nombre de recours	50
Nombre de décisions rendues	603
<i>dont rejet</i>	5
<i>réformation partielle ou totale</i>	522
Montant moyen accordé par dossier (en euros)	28 606
Montant total accordé (en euros)	14 932 309
Nombre d'affaires en cours	701
Commission nationale de réparation des détentions provisoires	
Nombre de recours	51
Nombre de décisions rendues	34
<i>dont rejet, irrecevabilité et autres</i>	12
<i>réformation</i>	22
Délai moyen de traitement (en mois)	11
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées (en jours)	464
Nombre d'affaires en cours	nd

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête Cadres du parquet, enquête sur le suivi des réparations des détentions provisoires à tort ; Cour de cassation - Nomos.

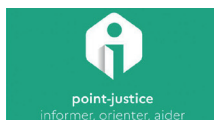
Les victimes d'infractions en 2023

Indemnisation des victimes	
Nombre de dossiers ouverts	23 485
Nombre de décisions rendues	25 046
Montant total accordé (en euros)	390 385 100
Nombre de demandes d'indemnisation à traiter au 31/12/2023	25 747
Associations d'aide aux victimes	
Nombre d'associations subventionnées par le ministère de la justice	213
Nombre de personnes aidées par ces associations	463 106
<i>en matière civile</i>	64 193
<i>en matière pénale</i>	398 913

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête Cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes.

L'accès au droit en 2023

3 029 point-justice
dont
145 MJD* ayant reçu 1,4 million de
personnes en 2023¹



1 numéro unique de
l'accès au droit

le 30 39

Un budget de 14,7 millions
d'euros en 2023, en hausse de
19,5 % sur un an.

33 % des 2 700 France services
accueillent des permanences
d'accès au droit¹



1. Au 31 décembre 2023.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des MJD* ; SADJAV*, enquête auprès des CDAD* ; projet de loi de finances 2023.

LES INTERVENANTS DE LA JUSTICE

Effectifs au 31 décembre 2023

2 687	conciliateurs de justice
72 521	avocats ²
952	délégués du procureur
345	médiateurs du procureur
29 714	officiers du ministère public
237	greffiers de tribunal de commerce
3 652	commissaires de justice
168	administrateurs judiciaires ³
302	mandataires liquidateurs ³
17 528	notaires

2. Au 31 décembre 2021.

3. Au 1^{er} janvier 2023.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des conciliateurs, enquête auprès des médiateurs et des délégués du procureur ; DACS*, PEJC*.

Activité des conciliateurs de justice en 2023

Nombre de saisines terminées	190 960
saisines par le justiciable	183 345
saisines par le juge	7 615
Nombre d'affaires conciliées	91 341
Taux de conciliation	47,8 %

Source : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des conciliateurs de justice.

Activité des médiateurs du procureur en 2023

Nombre de médiations terminées	3 090
Nombre de médiations terminées avec succès	1 883
Taux de médiation	60,9 %

Source : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des médiateurs du procureur.

LA JUSTICE CIVILE

Affaires nouvelles en 2023

Juridictions civiles et commerciales

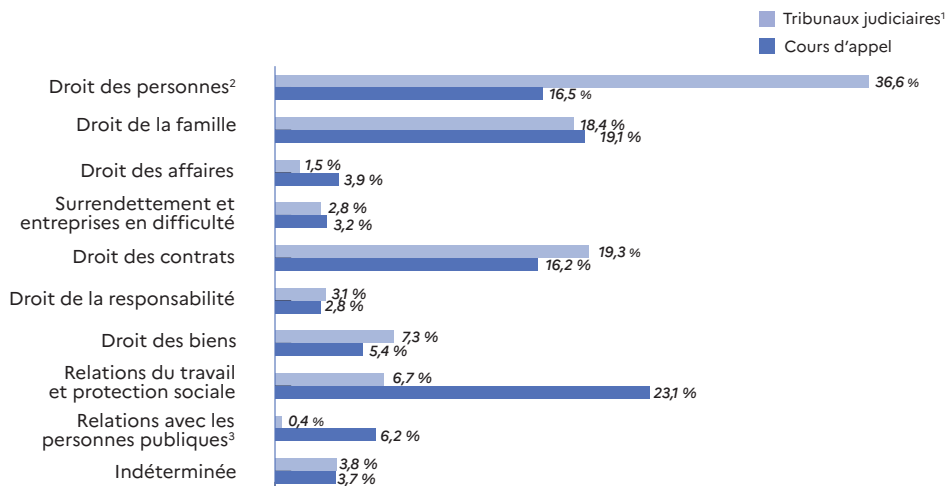
		dont référés
Cour de cassation	14 408	so
Cours d'appel	190 295	5 041
Tribunaux judiciaires ¹	1 564 963	152 422
Juridictions commerciales ²	150 873	17 661
Conseils de prud'hommes	108 358	18 087

1. Hors ruptures d'union.

2. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil ; Cour de cassation - Nomos.

Nature des affaires nouvelles (hors référés)



1. Hors ruptures d'union et procédures particulières (injonctions de payer, tentatives préalables de conciliation, saisies sur rémunération et contentieux électoral politique).

2. Inclut, par exemple, l'incapacité des mineurs et la protection juridique des majeurs.

3. Inclut, par exemple, le contentieux de la responsabilité des personnes publiques.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Affaires en cours au 31 décembre 2023

	Toutes affaires	Âge moyen du stock (en mois)
Cour de cassation	20 088	11,2
Cours d'appel	236 182	18,3
Tribunaux judiciaires ¹	1 102 592	18,3
Conseils de prud'hommes	129 286	16,1

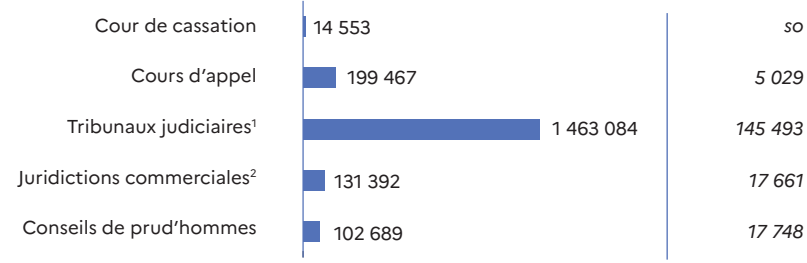
1. Hors ordonnances sur requête des tribunaux de proximité.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil ; Cour de cassation - Nomos

Affaires terminées en 2023

Juridictions civiles et commerciales

dont référés

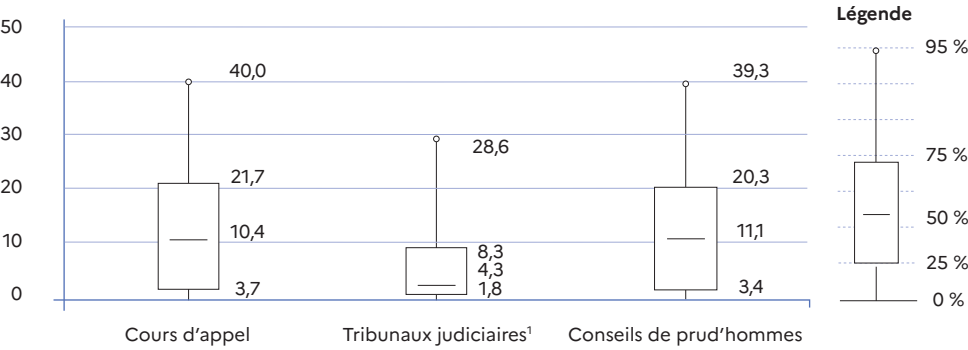


1. Hors ruptures d'union.

2. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil ; Cour de cassation - Nomos

Durée des contentieux civils en 2023 (en mois)



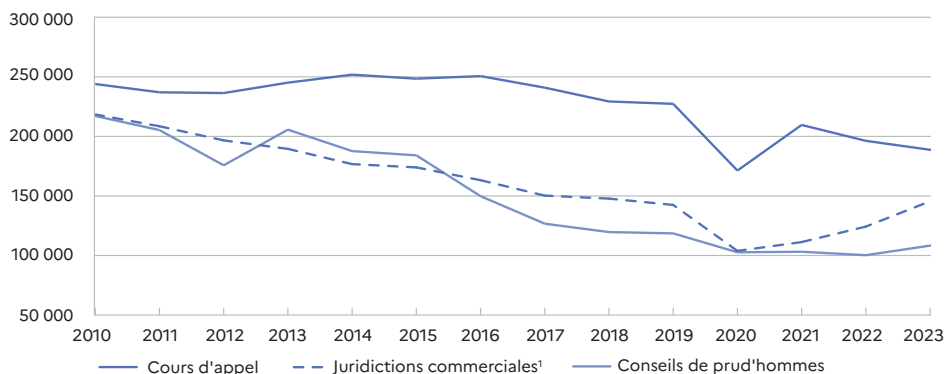
Lecture : devant les cours d'appel,
- 25 % des affaires se terminent en moins de 3,7 mois - 75 % des affaires se terminent en moins de 21,7 mois
- 50 % des affaires se terminent en moins de 10,4 mois - 95 % des affaires se terminent en moins de 40 mois

1. Hors requêtes et ruptures d'union.

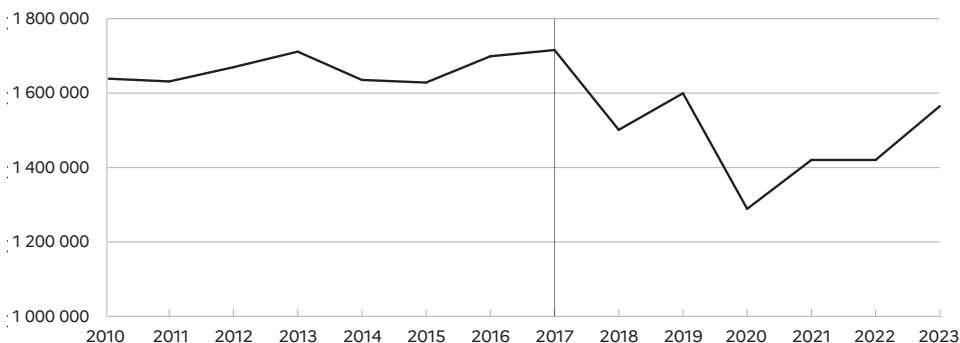
Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Évolution du volume des affaires nouvelles

Dans les cours d'appel, les conseils de prud'hommes et les juridictions commerciales



Dans les tribunaux judiciaires²

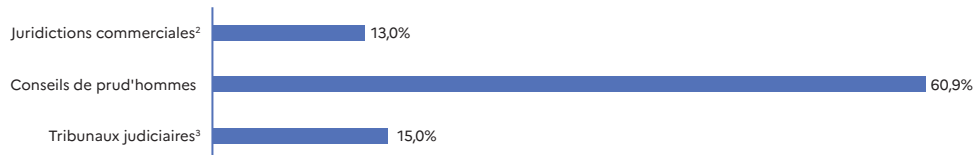


1. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

2. Hors ruptures d'union après 2018. Pour les années antérieures à 2020, les volumes des TI* et des TGI* ont été additionnés. Les données ont été révisées par rapport aux éditions antérieures.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Taux d'appel¹ sur les jugements au fond prononcés en premier ressort en 2022



1. Taux d'appel = le nombre de décisions au fond rendues en 1^{er} ressort en 2022 divisé par le nombre de saisines des cours d'appel en 2022 et 2023 sur des décisions initiales rendues en 2022.

2. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

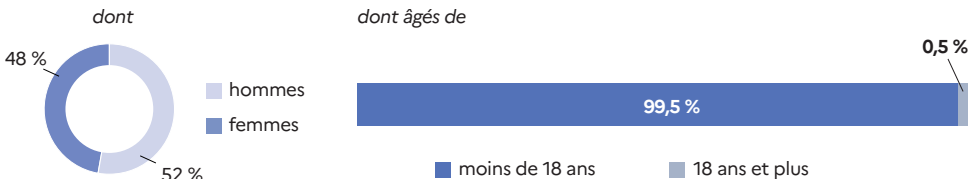
3. Hors ruptures d'union.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Quelques indicateurs en 2023

Les acquisitions de nationalité française¹

37 478 acquisitions par déclaration de la nationalité française (y compris déclaration anticipée)



2 119 acquisitions sans formalités (certificats établis en raison de la naissance et de la résidence)

1. Les acquisitions de nationalité par décret (naturalisation et réintégration) et par déclaration (par mariage ou par ascendants et fratrie) ne sont pas du ressort du ministère de la justice.

La protection des libertés

137 805 demandes devant le juge des libertés et de la détention

dont 89 880 relatives aux soins psychiatriques sans consentement

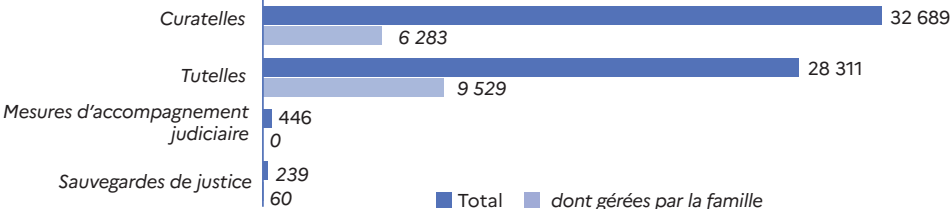
47 925 relatives à la rétention administrative des étrangers

133 686 décisions rendues par le juge des libertés et de la détention

La protection juridique des majeurs

61 685 mesures de protection juridique ouvertes

dont...



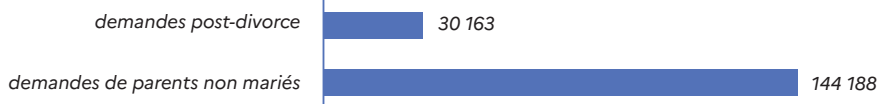
39 262 habilitations familiales prononcées

1 718 mandats de protection future établis (par acte notarié ou sous seing privé)

Les affaires familiales

183 774 demandes relatives à la prise en charge des enfants mineurs après séparation des parents²

dont...



63 309 demandes relatives à l'incapacité des mineurs

15 602 demandes relatives à la filiation

10 788 demandes relatives à l'indivision et au partage

6 378 demandes d'ordonnances de protection dans le cadre de violences intrafamiliales

2. Demandes relatives à l'autorité parentale, la résidence habituelle des enfants, le droit de visite et la contribution à l'entretien des enfants.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Les impayés

Le contentieux de l'impayé (hors injonctions de payer)

214 145 procédures relatives au contentieux de l'impayé
dont... 160 757 auprès des tribunaux judiciaires
53 388 auprès des tribunaux de commerce

Les injonctions de payer

348 689 demandes d'injonctions de payer
dont... 183 783 pour une créance relative à un prêt, un crédit-bail (leasing) ou un cautionnement
87 986 pour une créance relative à une prestation de service

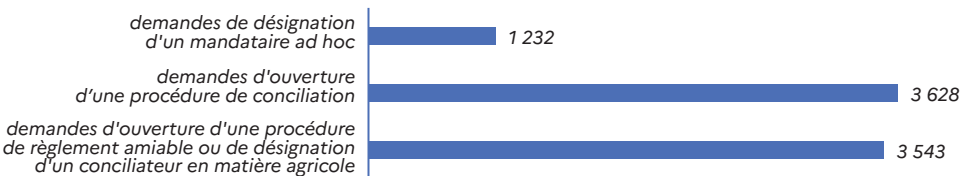
8 150 oppositions à injonctions de payer

Le surendettement des particuliers

27 921 saisines du juge des contentieux de la protection en matière de surendettement
dont... 10 852 saisines pendant la phase d'examen des dossiers par les commissions de surendettement
17 069 autres saisines liées à l'activité des commissions de surendettement

Les entreprises en difficulté (TC*, TJ*, TMC*)

8 403 demandes d'ouverture d'une procédure de prévention
dont...



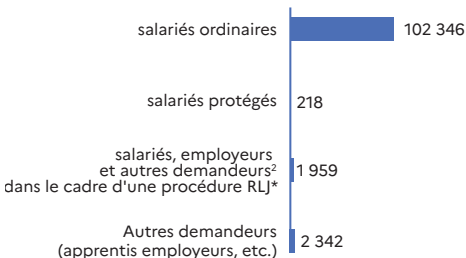
65 557 demandes d'ouverture d'une procédure collective¹

1. Sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire et rétablissement professionnel.

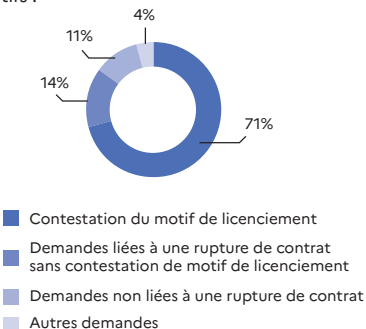
Le contentieux du travail

106 865 demandes devant les conseils de prud'hommes

Demandeurs :



Motifs :



2. Administrateurs judiciaires, représentants des créanciers et mandataires liquidateurs.

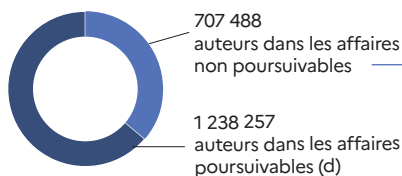
Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2023

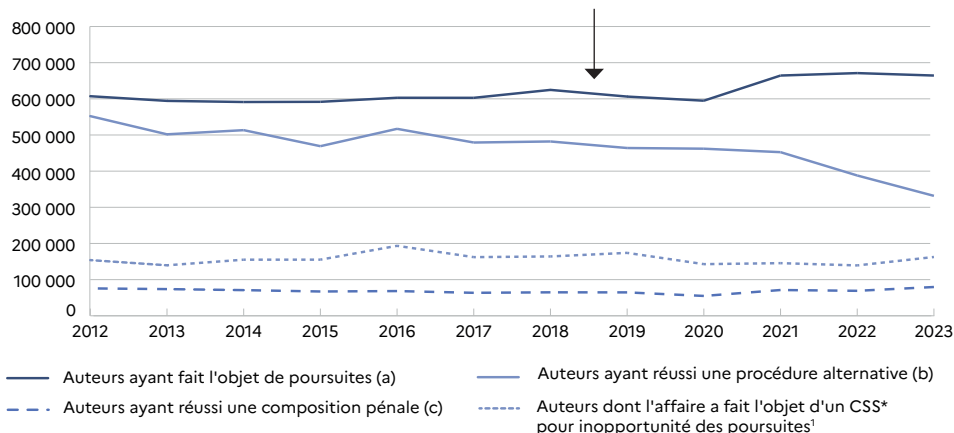
Affaires nouvelles enregistrées	4 255 735
Affaires traitées	3 920 526
<i>sans auteur</i>	2 185 688
<i>avec un auteur</i>	1 525 735
<i>avec deux auteurs ou plus</i>	209 103

1 945 745 auteurs dans les affaires traitées en 2023

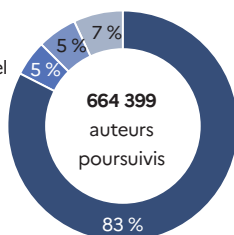


439 510 infractions mal caractérisées
99 864 défauts d'élucidation
88 788 absences d'infraction
52 524 extinctions de l'action publique
19 840 irresponsabilités
6 416 irrégularités de la procédure
528 immunités

Auteurs dans les affaires poursuivables (d)



- devant le tribunal correctionnel
- devant le juge d'instruction
- devant le juge des enfants
- devant le tribunal de police



Taux de réponse pénale
 $= (a+b+c)/d = \mathbf{86,9 \%}$

206 025 ordonnances pénales
114 277 convocations par OPJ*
120 724 CRPC*
60 348 comparutions immédiates
35 170 convocations par PV* du procureur
8 042 citations directes
4 790 comparutions à délai différé

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, comportement de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, poursuite non proportionnée ou inadaptée.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

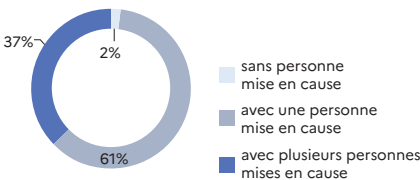
L'activité des juges d'instruction en 2023

16 629 affaires nouvelles, dont l'origine est...

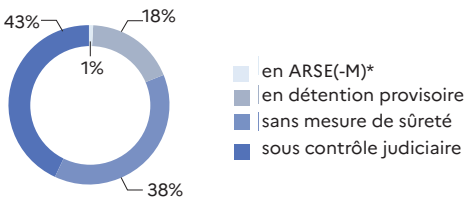


14 779 affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année

16 629 affaires nouvelles dont ...



23 561 personnes renvoyées devant une juridiction de jugement dont...



27 471 personnes mises en examen

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Les affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année, selon le mode de clôture

	Nombre d'auteurs	Durée ¹ médiane de l'instruction (en mois)
Total	30 639	30
Mise en accusation devant la cour d'assises	2 302	29
Mise en accusation devant la cour criminelle départementale	1 811	25
Renvoi devant le tribunal correctionnel	17 051	29
Renvoi devant le tribunal pour enfants ou le juge des enfants	1 823	30
Non-lieu	7 117	37
Renvoi aux fins de CRPC	535	31

1. Entre le réquisitoire introductif et l'ordonnance de règlement.

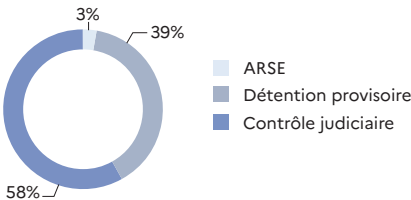
Lecture : en 2023, la moitié des affaires dont l'instruction a été close par un non-lieu ont duré moins de 37 mois.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Mesures de sûreté prises en 2023 par le JLD*, le juge d'instruction, le tribunal correctionnel ou les juridictions pour mineurs

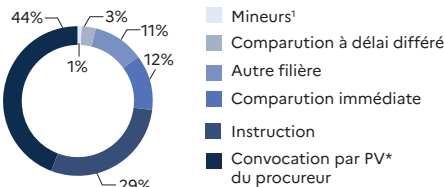
Mesures de sûreté ordonnées à l'instruction

35 562 mesures de sûreté à l'instruction



Filière dans laquelle les contrôles judiciaires ont été prononcés

72 808 contrôles judiciaires

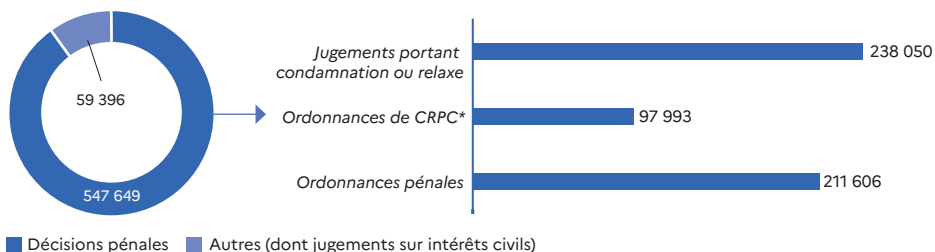


1. Prononcées par les juridictions pour mineurs.

Source : ministère de la justice, SG, SEER, fichier statistique Cassiopée.

Décisions rendues par les juridictions pénales en 2023¹

607 045 décisions rendues par les **tribunaux correctionnels**



7 623 arrêts prononcés par la
Cour de cassation

50 160 jugements rendus par les
tribunaux de police²

1 742 arrêts prononcés par les
cours d'assises de 1^{er} ressort
dont **589** frappés d'appel

95 015 décisions rendues par les **cours d'appel**

Chambre des appels correctionnels	40 117
Chambre de l'application des peines	8 931
Chambre de l'instruction	45 483
Cours d'assises d'appel	484
dont 157 frappées d'un pourvoi en cassation	

426 arrêts prononcés par les
cours criminelles
départementales³
dont **112** frappés d'appel

47 416 décisions rendues par
les **tribunaux et juges pour**
enfants

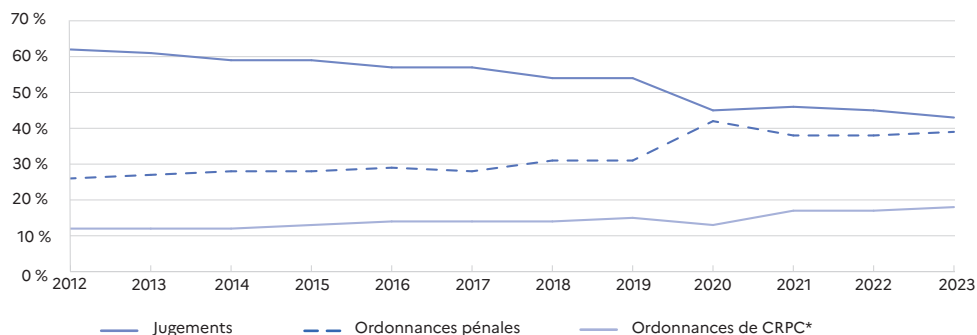
1. En décisions-personnes pour les tribunaux correctionnels, de police, les juridictions de proximité et juges et tribunaux pour enfants. En décisions pour la Cour de cassation, les cours d'appel et les cours d'assises. Une décision portant sur deux personnes vaut deux décisions-personnes, soit autant que de décisions portant sur une personne.

2. Les données des tribunaux de police relatives aux contraventions de 5^e classe ne sont plus disponibles depuis 2018.

3. Ne concerne que les cours criminelles siégeant à la cour d'appel.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Cadres du parquet, Tableaux de bord des tribunaux pour enfants, fichier statistique Cassiopée, Minos ; Cour de cassation - Nomos.

Décisions rendues par les tribunaux correctionnels

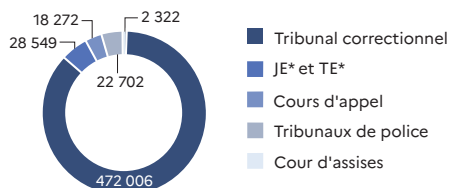


Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Condamnations en 2023

unité : condamnation

	Total
Total	543 851
Crimes	2 221
Délits	511 928
Contraventions de 5 ^e classe	29 702



Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques (données provisoires).

Condamnations et compositions pénales en 2023 selon la nature de l'infraction principale

	Condamnations	dont prononcées par les juridictions pour mineurs ¹	Compositions pénales
Total	543 851	29 227	59 311
Crime	2 221	434	so
Viol	1 304	285	so
Homicide et violence volontaires	670	64	so
Vol criminel	219	78	so
Autres crimes	28	7	so
Délit	511 928	28 548	55 847
Circulation routière et transport	206 695	1 406	28 332
Atteinte aux biens	83 954	12 288	3 405
<i>Vol, recel</i>	61 731	9 587	1 983
<i>Escroquerie, abus de confiance</i>	11 331	1 088	585
<i>Destruction, dégradation</i>	10 892	1 613	837
Atteinte à la personne	115 465	7 536	16 639
<i>Coups et violences volontaires</i>	78 285	5 105	12 513
<i>Homicide et blessures involontaires</i>	7 194	121	927
<i>Délit sexuel</i>	9 257	1 332	312
<i>Autres atteintes à la personne</i>	20 729	978	2 887
Infraction à la législation sur les stupéfiants	49 635	5 433	2 218
Infraction à la législation économique et financière	9 738	97	954
Atteinte à l'ordre administratif et judiciaire	24 528	1 142	1 620
Commerce et transport d'armes	8 147	404	814
Faux en écriture publique ou privée	5 771	nc	525
Atteinte à l'environnement	2 202	<5	859
Autres délits	5 793	227	481
Contravention de 5^e classe	29 702	245	3 464
Circulation routière	17 231	10	1 202
Violence volontaire ou involontaire de faible gravité	5 242	176	911
Atteinte aux biens	1 988	49	227
Atteinte à l'environnement	1 813	0	572
Autres contraventions	3 428	10	552

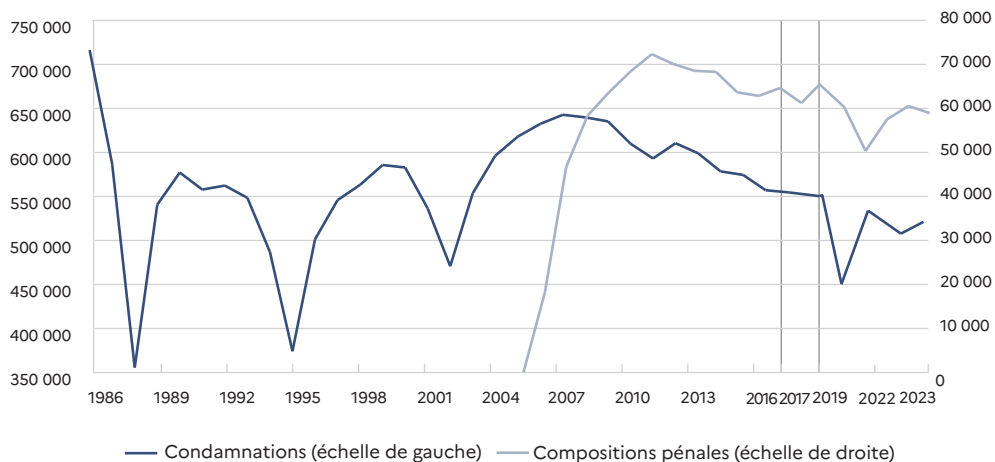
<5 : effectif non nul inférieur à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

nc : effectif supérieur à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

1. Contrairement aux années précédentes, les données comprennent les cours d'assises des mineurs, cours d'assises d'appel des mineurs et cours d'appel, chambre spéciale des mineurs.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques (données provisoires).

Condamnations et compositions pénales depuis 1986



Note 1 : les baisses de 1988, 1995 et 2002 sont dues aux lois d'amnistie.

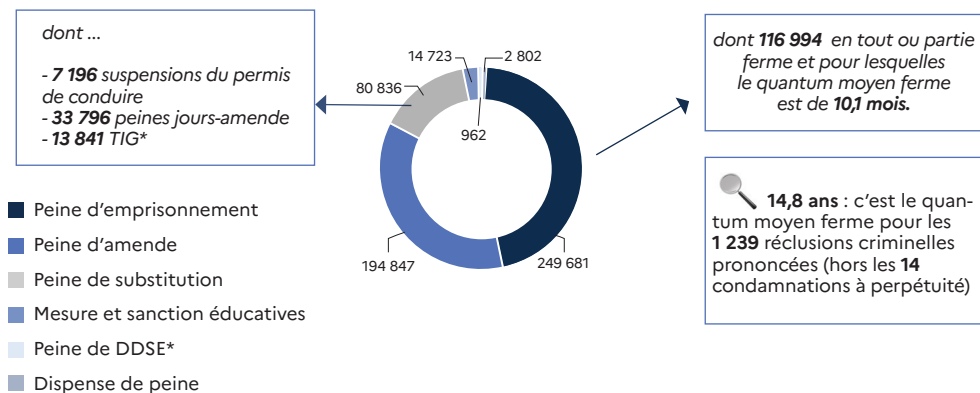
Note 2 : les données de 2022 sont semi-définitives, celles de 2023 provisoires.

Note 3 : les barres verticales indiquent une rupture dans la série du fait de l'indisponibilité des données des tribunaux de police pour 2017, 2018 et 2019.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

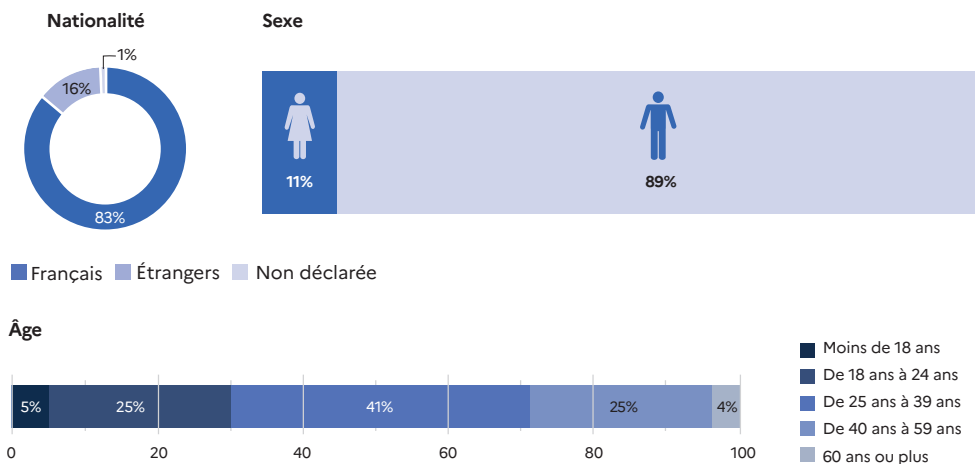
Condamnations en 2023¹ (hors compositions pénales) Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

543 851 peines et mesures principales prononcées



Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

> Caractéristiques sociodémographiques des **453 889** condamnés



1. Données provisoires.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

Taux de récidivistes et de réitérants parmi les condamnés en 2023¹ (hors composition pénale)

Le taux de récidivistes correspond à la proportion de condamnés de 2023 en état de récidive légale (art 132-8 à 132-10 du Code pénal).

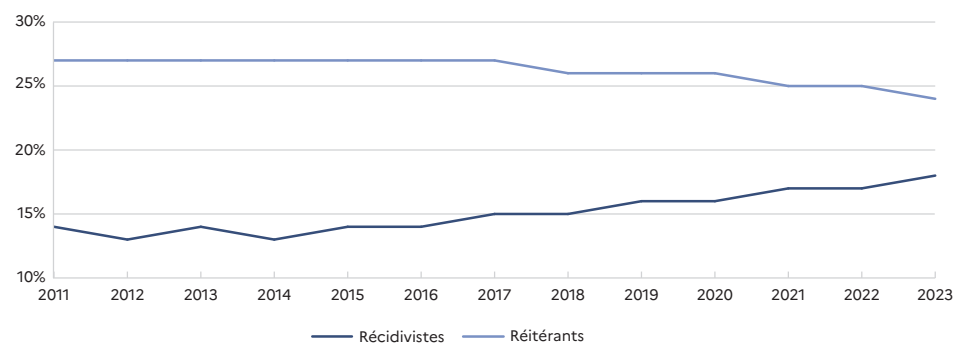
Le taux de réitérants correspond à la proportion des condamnés de 2023 non récidivistes au sens légal qui avaient déjà été condamnés pour un délit ou un crime dans les cinq ans précédents (2018 - 2023).

Récidivistes et réitérants parmi les individus condamnés en 2023			
Nature de l'infraction principale sanctionnée	Taux de récidivistes (en %) (a)	Taux de réitérants (en %) (b)	Taux de récidivistes et de réitérants (en %) (a+b)
Tous types de crimes	10,1	so	so
Homicides volontaires	11,8		
Viols	6,0		
Vols criminels	26,4		
Tous types de délits	18,1	23,8	41,9
dont vols, recels	25,7	24,1	49,8
destructions, dégradations	8,3	33,2	41,5
conduite en état alcoolique	22,1	11,4	33,5
violences volontaires	19,1	20,1	39,2
délits sexuels	7,0	10,4	17,4
outrages et rébellions	10,3	48,6	58,9
ILS*	20,5	30,2	50,7

1. Données provisoires.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

Proportion de récidivistes et de réitérants parmi les condamnés depuis 2011 (délits)



Note : les données de 2022 sont semi-définitives et celles de 2023 provisoires.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

L'ACTIVITÉ PÉNITENTIAIRE

Le milieu fermé

90 071 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire, dont...

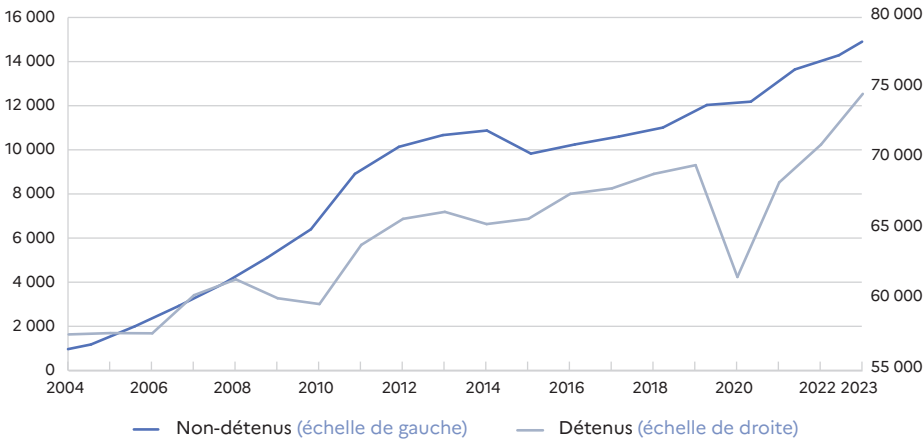
Établissements pénitentiaires accueillant des écroués au 31 décembre 2023	Nombre d'établissements	Condamnés détenus	Condamnés non détenus	Prévenus (en détention provisoire)	Taux d'occupation carcérale (en %)
Ensemble	179	51 746	15 453	22 872	123,1
Maisons d'arrêt	75	12 231	6 137	8 946	143,7
Centres pénitentiaires	59	27 915	7 719	13 639	126,1
Établissements pour peine	38	11 466	1 590	107	92,5
Établissements pénitentiaires pour mineurs	6	94	7	165	73,6
Établissement public de santé national ¹	1	40	0	15	65,5

1. Relève du ministère de la santé.

Source : ministère de la justice, DAP*, EX3*, statistique trimestrielle des personnes écrouées en France.

Évolution de la population prise en charge par le milieu fermé

Nombre de personnes au 31 décembre



Note : sont comptabilisées parmi les détenus les personnes incarcérées et celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptabilisées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement. Sont comptabilisées parmi les prévenus les personnes placées en détention provisoire.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Genésis.

Le milieu fermé

Caractéristiques des personnes écrouées au 31 décembre 2023

	Prévenus (détenus)	Condamnés prévenus (détenus)	Condamnés détenus	Condamnés non détenus	Total
Total	19 755	3 117	51 746	15 453	90 071
Femmes	909	65	1 530	853	3 357
Hommes	18 846	3 052	50 216	14 600	86 714
Moins de 18 ans	447	17	253	54	771
18 à 19 ans	1 070	168	1 468	262	2 968
20 à 24 ans	3 746	795	8 729	2 459	15 729
25 à 29 ans	3 437	682	9 219	2 926	16 264
30 à 34 ans	3 001	499	8 127	2 672	14 299
35 à 39 ans	2 595	401	7 285	2 268	12 549
40 à 44 ans	1 901	244	5 714	1 767	9 626
45 à 49 ans	1 270	146	3 766	1 061	6 243
50 à 54 ans	911	76	2 800	809	4 596
55 à 59 ans	578	45	1 866	567	3 056
60 ans ou plus	799	44	2 519	608	3 970
Français	13 914	2 524	39 355	13 933	69 726
Étrangers	5 816	592	12 339	1 508	20 255
Apatrides et non renseigné	25	1	52	12	90

Note : sont comptabilisées parmi les détenus les personnes placées en détention simple et celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptabilisées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Génésis.

Personnes condamnées écrouées au 31 décembre 2023 selon le quantum ferme prononcé

	Condamnés détenus ¹	Condamnés non détenus	Total
Ensemble	54 863	15 453	70 316
6 mois ou moins	3 692	3 934	7 626
De plus de 6 mois à 1 an	8 414	6 374	14 788
De plus de 1 an à 2 ans	12 502	2 633	15 135
De plus de 2 ans à 5 ans	13 733	1 518	15 251
De plus de 5 ans à 10 ans	6 231	522	6 753
De plus de 10 ans à 20 ans	6 960	341	7 301
De plus de 20 ans à 30 ans	1 968	65	2 033
Perpétuité	483	13	496
Non renseigné	880	53	933

1. Y compris condamnés-prévenus.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Génésis.

Nombre de libérations et durée de placement sous écrou en 2023

	Libérations
Total	98 495
dont libérations conditionnelles	9 742
dont libérations sous contrainte	1 143

Indicateurs de durée moyenne ¹ de placement sous écrou (en mois)	
Condamnés détenus	10,5
Condamnés non détenus	8,6
Prévenus (en détention provisoire)	5,2

1. Méthode de calcul : la différence entre la date de mise sous écrou et la date de libération des sortants en 2023, selon la situation pénale à la libération.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Genésis ; ministère de la justice, DAP*, EX3*, statistique trimestrielle des personnes écrouées en France.

Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, assisté de l'un des **104** services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Caractéristiques des personnes suivies par les SPIP* en milieu ouvert

Personnes majeures suivies au 31 décembre 2023	Condamnés ¹	Condamnés soumis à une mesure de sûreté ²	Prévenus ³	Total
Total	157 856	7 248	6 042	171 146
Femmes	11 563	186	490	12 239
Hommes	146 293	7 062	5 552	158 907
18 à 24 ans	28 911	305	1 459	30 675
25 à 29 ans	24 139	448	1 014	25 601
30 à 39 ans	46 377	1 471	1 597	49 445
40 ans et plus	58 422	5 024	1 965	65 411
Non renseigné	7	0	7	14
Français	142 736	6 820	5 222	154 778
Étrangers	15 120	428	820	16 368

1. Personne suivie pour une mesure post-sentencielle, hors mesure de sûreté.

2. Personne suivie pour une mesure de sûreté dans le cadre de sa condamnation.

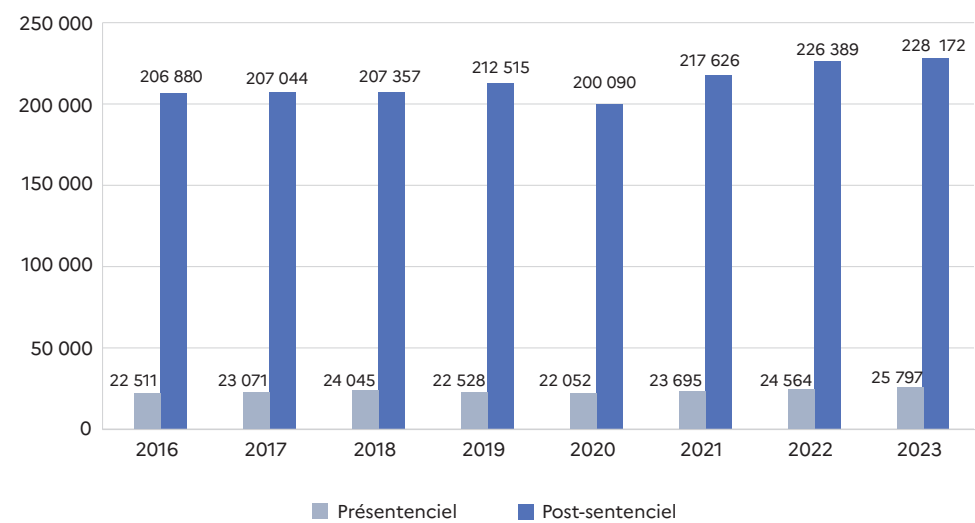
3. Personne suivie dans le cadre d'une mesure présentencielle.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique APPI*.

Mesures de milieu ouvert				
		Mesures en cours au 31 décembre 2023	Mesures clôturées en 2023	Durée médiane de suivi des mesures clôturées en 2023 (en mois)
Ensemble		195 306	133 739	20,5
Mesures présentencielles	Ensemble	7 131	5 418	8,0
	ARSE* / ARSEM*	654	828	6,1
	CJ*	6 477	4 590	8,8
Mesures post-sentencielles	Ensemble	179 975	125 948	20,7
	Sursis probatoire	143 750	79 540	22,8
	LC*	3 949	8 614	3,7
	TIG*	17 929	18 099	13,9
	Autres mesures	14 347	19 695	25,4
Mesures de sûreté suite à une condamnation	Ensemble	8 200	2 373	47,9
	PSEM*	32	19	17,3
	SJ*	220	110	24,8
	SSJ*	7 948	2 244	50,7

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique APPI*.

Personnes placées sous main de justice au 31 décembre
 (milieux ouvert et fermé confondus)



Sources : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique APPI* (milieu ouvert) et fichier statistique Genésis (milieu fermé).

LA JUSTICE DES MINEURS

	en matière civile	en matière pénale
Nombre d'affaires nouvelles en 2023 ¹	92 772	161 316

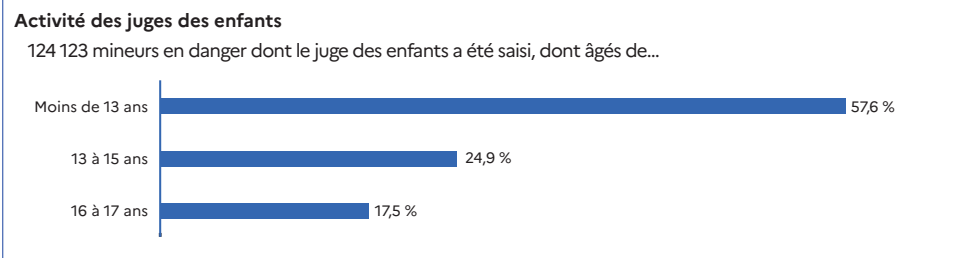
1. Nombre de saisines du juge des enfants en assistance éducative (en instance initiale) et du parquet en matière pénale.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Tableau de bord des mineurs (civil), fichier statistique Cassiopée (pénal).

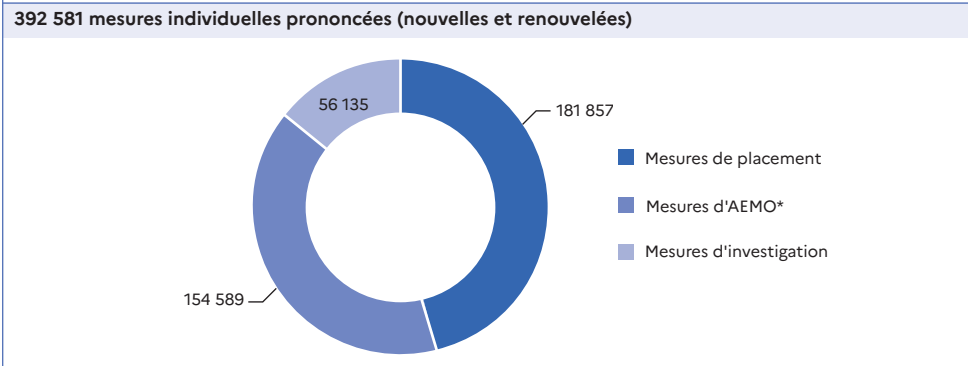
Mineurs en danger en 2023

Origine des signalements en 2023	
Total	124 123
Aide sociale à l'enfance	78 840
Police, gendarmerie	4 316
Éducation nationale	3 883
Milieu médical	2 414
Le mineur ou un proche	15 713
Origine autre ou inconnue	18 957

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Tableaux de bord mineurs.



263 752 mineurs suivis par le juge des enfants¹ au 31 décembre 2023

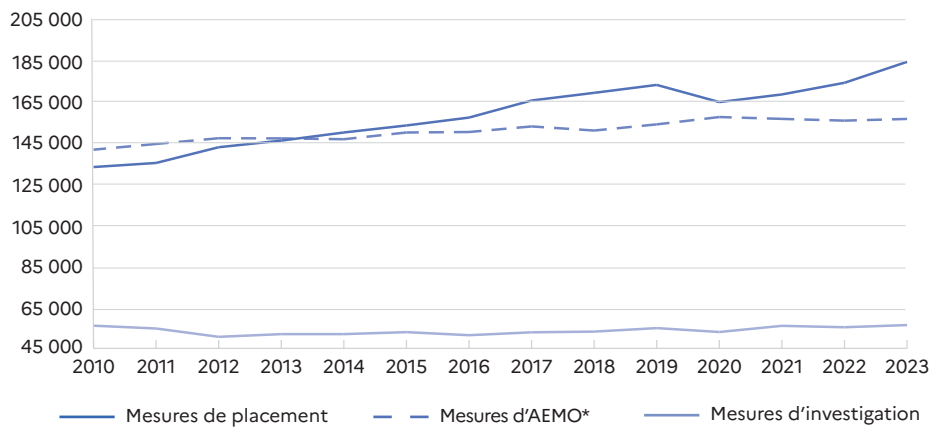


Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial	
Nombre de familles faisant l'objet d'une MJAGBF* (nouvelle et renouvelée)	12 852
Nombre de mineurs appartenant à ces familles	31 059

1. Hors mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF).

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Tableaux de bord mineurs.

Nombre de mesures individuelles prononcées



Source : ministère de la justice, SG, SSER, Tableaux de bord mineurs.

Durée moyenne de traitement des affaires en 2023 (en mois)

Prise en charge éducative au titre de l'enfance en danger ¹	6,6
Affaires en assistance éducative, entre la saisine du juge des enfants et la 1 ^{ère} décision au fond	3,9

1. Durée moyenne des mesures civiles (art. 375 du Code civil) d'investigation, de placement et de milieu ouvert terminées en 2023.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Tableaux de bord mineurs ; ministère de la justice, DPJJ*.

Mineurs auteurs d'infractions pénales en 2023

Origine des saisines

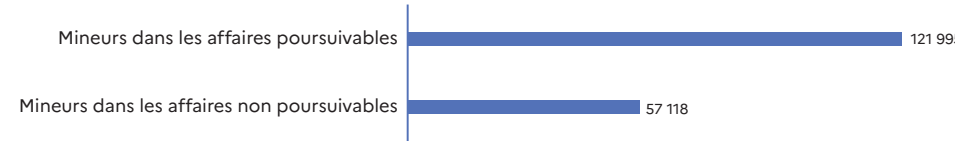
Police	90 064
Gendarmerie	52 070
Justice	1 534
Autre origine	17 648
Total	161 316

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

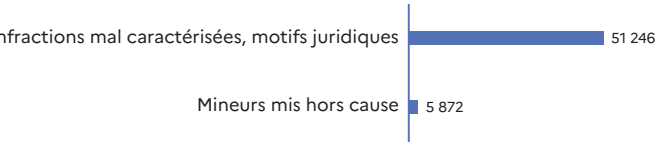
Activité des parquets concernant les mineurs en 2023

Ensemble des affaires traitées	140 214
avec un auteur mineur	103 777
avec plusieurs auteurs dont au moins un mineur	36 437

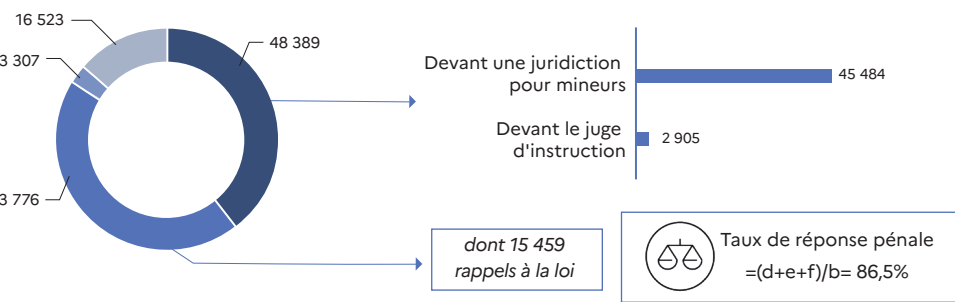
179 113 mineurs dans les affaires traitées (a+b)



57 118 mineurs dans les affaires non poursuivables (a)

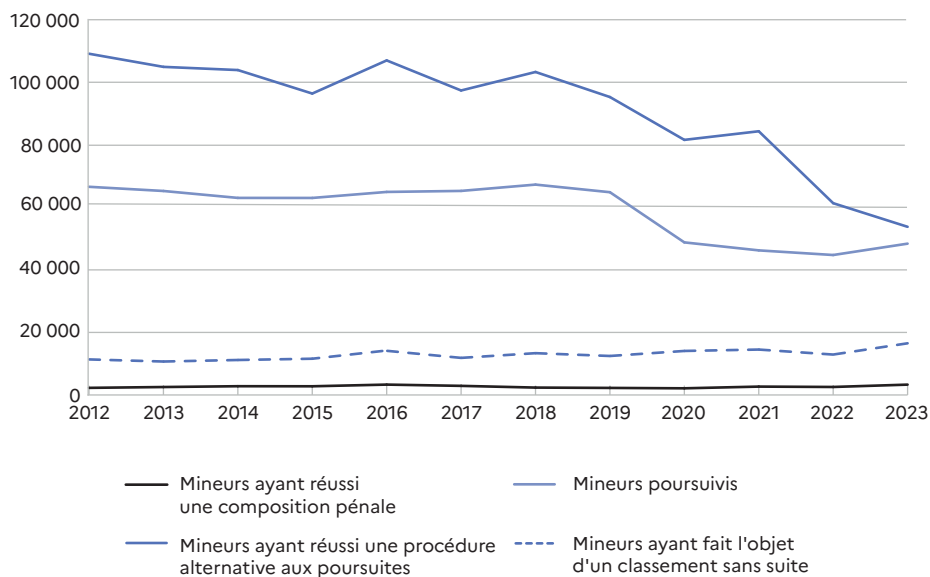


121 995 mineurs dans les affaires poursuivables (b)

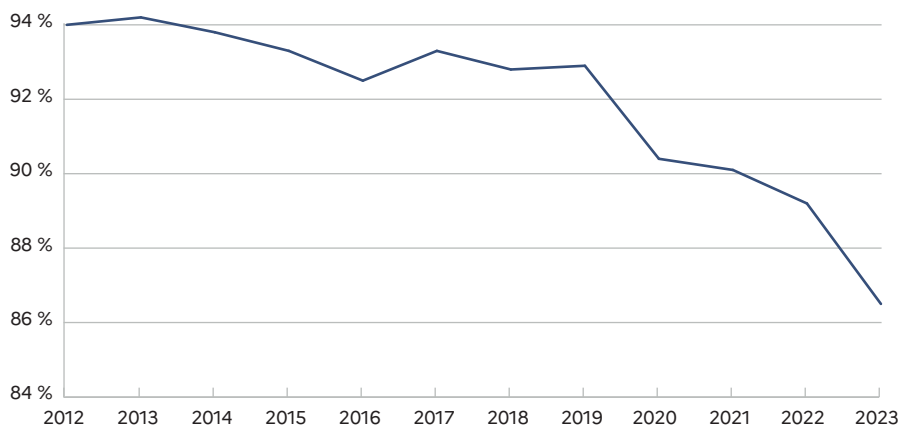


Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Orientations des mineurs dans les affaires poursuivables



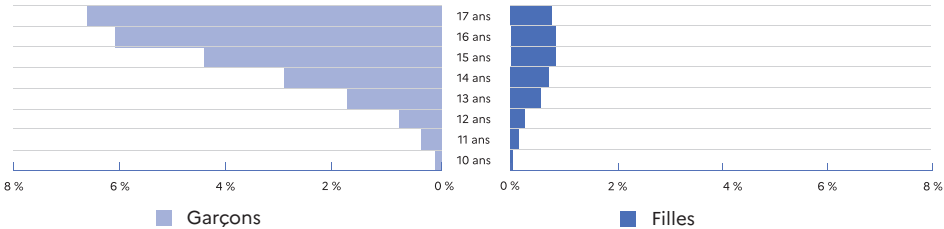
Évolution du taux de réponse pénale = (d+e+f)/b



Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Mineurs auteurs d'infractions pénales en 2023

Taux de mineurs poursuivables par sexe et par âge



Lecture : en 2023, sur 100 garçons âgés de 17 ans (âge au moment des faits), 7 ont été impliqués dans des affaires poursuivables.

Note : un mineur est compté autant de fois qu'il est revenu en justice en 2023.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

Mineurs auteurs d'infractions pénales dont les juridictions pour mineurs de 1 ^{re} instance ont été saisies	47 385
Mesures provisoires prononcées ¹	28 263
Mesure éducative judiciaire provisoire	20 017
Contrôle judiciaire	6 527
Détention provisoire	1 719
Mineurs jugés sur la culpabilité	47 416
En audience de cabinet	29 551
En audience de tribunal pour enfants	17 865
Mineurs relaxés totalement	4 556
Mineurs déclarés coupables	42 860
Mineurs condamnés ²	37 819
Peines et mesures prononcées	48 075
Dispense de peine, de mesure ou déclaration de réussite éducative	4 456
Avertissement judiciaire	11 870
Mesure éducative judiciaire	9 810
Interdiction, confiscation, autres peines	4 802
Peine de stage	2 165
Peine de TIG	2 421
Amende ferme ou avec sursis	967
Emprisonnement avec sursis simple total	4 612
Emprisonnement avec sursis probatoire total	2 596
Emprisonnement ferme ou en partie ferme	2 884
Peine ou mesure non identifiée	1 492

1. Mesures prononcées par les juges des enfants et les juges des libertés et de la détention, hors filière instruction.

2. Les mineurs déclarés coupables en audience d'examen de la culpabilité sont comptabilisés une fois leur sanction prononcée, à l'issue de leur mise à l'épreuve éducative.

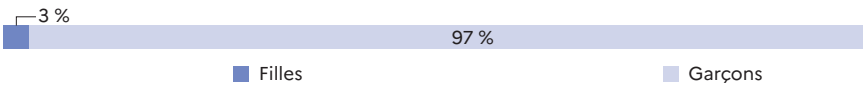
Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Les mineurs suivis en milieu fermé au 31 décembre 2023

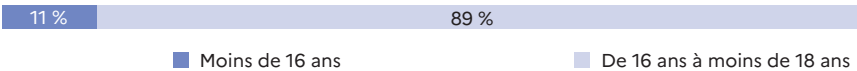
Total	771
Prévenus (détenus)	447
Condamnés-prévenus (détenus)	17
Condamnés détenus	253
Condamnés non détenus	54
<i>Part de la détention provisoire</i>	58 %
Durée moyenne ¹ de placement sous écrou (en mois)	4,0

1. Durée moyenne à la date du 31 décembre 2023 pour ceux qui sont sous écrou à cette date.

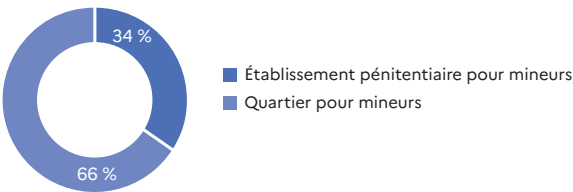
Sexe



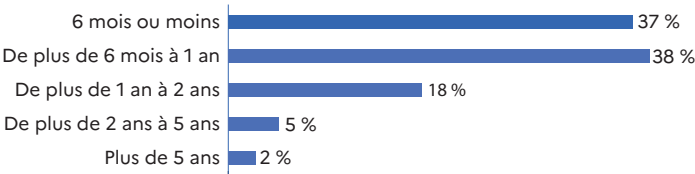
Âge



Mineurs détenus au 31 décembre 2023 selon le type d'établissement



Durée de peine ferme prononcée (condamnés)



Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Genésis.

Activité de la protection judiciaire de la jeunesse en 2023

	À la charge de l'État-DPJJ* et confiée au		Mesures d'accueil à l'ASE** ou d'action éducative en milieu ouvert
	secteur public	secteur associatif	
	Mesures suivies en 2023		
Mesures suivies dans l'année			
Investigation	69 634	24 822	
au titre de l'enfance délinquante	1 525	6	
du Code de la justice pénale des mineurs	57 440	6	
de l'enfance en danger	10 669	24 810	
de la protection des jeunes majeurs	0	0	
Placement	4 881	3 358	162 600
au titre de l'enfance délinquante	268	211	
du Code de la justice pénale des mineurs	4 577	3 123	
de l'enfance en danger	6	<5	
de la protection des jeunes majeurs	30	nc	
Milieu ouvert	117 758	9 549	121 300
au titre de l'enfance délinquante¹	12 895	3 677	
du Code de la justice pénale des mineurs	103 716	5 865	
de l'enfance en danger	1 007	<5	
de la protection des jeunes majeurs	140	nc	
Aménagements de peine	155	0	
Au titre de l'enfance délinquante¹	9	0	
du Code de la justice pénale des mineurs	146	0	
Accueil de jour	1 517	<5	
Au titre de l'enfance délinquante¹	<5	<5	
du Code de la justice pénale des mineurs	nc	<5	
Total	193 945	37 731	283 900
au titre de l'enfance délinquante	14 698	3 895	
du Code de la justice pénale des mineurs	167 395	8 995	
de l'enfance en danger	11 682	24 815	
de la protection des jeunes majeurs	170	26	
Jeunes suivis dans l'année, toutes mesures et tous fondements juridiques confondus			
Moins de 13 ans		27,6 %	57,5 %
de 13 à 15 ans		17,2 %	22,4 %
de 16 à 17 ans		27,1 %	20,1 %
18 ans ou plus		28,1 %	0,0 %
Garçons		74,3 %	56,5 %
Filles		25,7 %	43,5 %
Nombre de jeunes suivis		137 510	n

1. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

2. Au titre de l'assistance éducative, du Code de justice pénale des mineurs, d'une délégation de l'autorité parentale, d'un retrait partiel de l'autorité parentale ou d'une tutelle déferée à l'ASE².

<5 : effectif inférieur à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

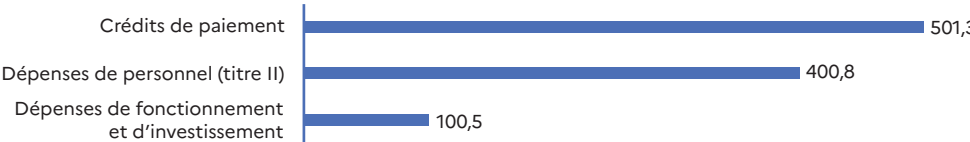
nc : non communiqué en raison du secret statistique.

Sources : ministère de la justice, DPJJ*; ministère de la santé, DREES*, enquête Aide sociale.

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2023

En millions d’euros



Source : PLF 2024 relatif au Conseil d’État et autres juridictions administratives.

Missions des avocats rétribuées au titre de l’aide juridictionnelle en 2023

	Nombre de missions rétribuées	Montant accordé (en millions d’€)
Toutes juridictions administratives	102 922	55,0

Source : ministère de la justice, SSER, exploitation des statistiques de l’UNCA* - états des trésoreries des CARPA*.

Activité des juridictions administratives en 2023¹

Activité des 40 tribunaux administratifs²

Affaires enregistrées	257 329
Contentieux des étrangers	43 %
Contentieux social	14 %
Contentieux de la fonction publique	8 %
Contentieux fiscal	4 %
Contentieux de la police	6 %
Contentieux de l'urbanisme et de l'aménagement	5 %
Contentieux des marchés et contrats	2 %
Autres contentieux	18 %
Affaires jugées	243 089
Affaires en instance au 31 décembre	214 292
Délai théorique d'écoulement du stock ³ (en mois)	10,6
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	266

Activité des 9 cours administratives d'appels²

Affaires enregistrées	31 586
Contentieux des étrangers	57 %
Contentieux fiscal	7 %
Contentieux de la fonction publique	9 %
Contentieux de l'urbanisme	7 %
Contentieux des marchés et contrats	2 %
Autres contentieux	18 %
Affaires jugées	32 144
Affaires en instance au 31 décembre	28 303
Délai théorique d'écoulement du stock ³ (en mois)	10,6
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	115

Activité du Conseil d'État

Affaires enregistrées (selon le mode de saisine)	9 574
Cassation	65 %
Premier ressort	14 %
Autres saisines dont appel	21 %
Affaires réglées	9 746
Affaires en instance au 31 décembre	5 205
Délai théorique d'écoulement du stock ³ (en mois)	6,4
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	156

1. Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire. Les données couvrent également les collectivités ultramarines et la Nouvelle-Calédonie.

2. Le nombre de juridictions administratives a été modifié par rapport à 2022 en raison d'un changement dans le dénombrement des entités juridiques, et non d'une diminution du nombre de juridictions administratives.

3. Égal au rapport entre le nombre d'affaires en cours et le nombre moyen d'affaires terminées par mois.

Source : Conseil d'État, Rapport public de l'activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2023.

Liste des sigles et abréviations

AEMO	Action éducative en milieu ouvert	LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
AJ	Aide juridictionnelle	MJAGBF	Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial
APPI	Application des peines, probation et insertion	MJD	Maisons de justice et du droit
ARSE	Assignation à résidence avec surveillance électronique	OPJ	Officier de police judiciaire
ARSEM	Assignation à résidence sous surveillance électronique mobile	PAP	Projet annuel de performance
ASE	Aide sociale à l'enfance	PEJC	Pôle d'évaluation de la justice civile»
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	PIM	Présentation immédiate
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats	PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
CCD	Cour criminelle départementale	PSEM	Placement sous surveillance électronique mobile
CDAD	Conseils départementaux d'accès au droit	PV	Procès-verbal
CEF	Centre éducatif fermé	RAP	Rapport annuel de performance
CJ	Contrôle judiciaire	SADJAV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes
CJPM	Code de la justice pénale des mineurs	SJ	Surveillance judiciaire
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité	SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
DACG	Direction des affaires criminelles et des grâces	SSJ	Suivi socio-judiciaire
DACS	Direction des affaires civiles et du sceau	TC	Tribunal de commerce
DAP	Direction de l'administration pénitentiaire	TE	Tribunal pour enfants
DDSE	Détention à domicile sous surveillance électronique	TGI	Tribunal de grande instance
DPJJ	Direction de la protection judirique de la jeunesse	TI	Tribunal d'instance
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	TIG	Travail d'intérêt général
ENG	École nationale des greffes	TJ	Tribunal judiciaire
DSJ	Direction des services judiciaires	TMC	Tribunal maritime de commerce
ENPJJ	École nationale de protection judiciaire de la jeunesse	TMFPO	Tentative de médiation familiale préalable obligatoire
EX3	Bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation	UEAJ	Unité éducative d'activités de jour
ILS	Infraction à la législation des stupéfiants	UEHC	Unité éducative d'hébergement collectif
JE	Juge des enfants	UEHD	Unité éducative d'hébergement diversifié
JEX	Juge de l'exécution	UEMO	Unité éducative en milieu ouvert
JLD	Juge des libertés et de la détention	UNCA	Union nationale des CARPA
LC	Liberté conditionnelle	nc	non communiqué en raison du secret statistique
LFI	Loi de finances initiale	nd	non disponible
		so	sans objet

Plus d'informations sur le site du ministère de la Justice

<https://www.justice.gouv.fr>

Toutes les publications du SSM justice

<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-statistiques>

"CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE"

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la justice

Sur le site du ministère de la justice, rubrique [Documentation/Etudes et statistique/Chiffres clés](#)

"RÉFÉRENCES STATISTIQUES JUSTICE"

Ouvrage de référence et de synthèse sur l'activité judiciaire annuelle en une soixantaine de fiches

Sur le site du ministère de la justice, rubrique [Documentation/Etudes et statistiques/Références Statistiques Justice](#)

"INFOSTAT JUSTICE"

Des analyses approfondies régulières sur des thématiques d'actualité

Les derniers numéros parus :

- 198. La traite et l'exploitation des êtres humains : un état des lieux en 2024 à partir des sources administratives
- 197. Près d'une personne sur dix bénéficie d'une mesure de protection juridique après 90 ans
- 196. Quatre tuteurs sur cinq volontaires pour encadrer des tigiistes
- 195. La traite et l'exploitation des êtres humains en 2022 : une approche par les données administratives
- 194. Le Code de la justice pénale des mineurs, un premier bilan statistique à 15 mois

Disponible sur le site du ministère de la justice : [Documentation/Etudes et statistiques/Infostat Justice](#)

"INFOS RAPIDES JUSTICE"

Une mise à disposition rapide d'indicateurs centraux dans le domaine de la justice

Les derniers numéros parus :

- 18. 78 300 personnes détenues au 1^{er} octobre 2024
- 17. Plus de 40 % des peines de prison ferme aménagées ou converties avant incarcération
- 16. L'expulsion du locataire demandée dans neuf affaires sur dix
- 15. Un prononcé du travail d'intérêt général en baisse depuis 2015
- 14. Sortants de prison en 2019, une baisse de la récidive après un an
- 13. Femmes et hommes devant la justice pénale
- 12. Trois médiations civiles judiciaires sur quatre conclues par un accord
- 11. Près de 8 000 affaires de violation de domicile traitées tous les ans en moyenne par les parquets
- 10. Sortants de prison en 2016 : six sur dix ont commis une infraction dans les quatre ans
- 9. Les violences sexuelles : près d'une condamnation sur six relève du viol

Disponible sur le site du ministère de la justice : [Documentation/Etudes et statistiques/ Infos Rapides Justice](#)

Pour une publication imprimée, adresser votre demande à :

Ministère de la justice, Service de la statistique, des études et de la recherche
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01

202
313
424
535
646
757
868
979
080
191
202
313
424
535
646
757
868
979
080
191
202
313

Réalisation Nyl Communication - 10/24

